

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Europe et des affaires
étrangères

**Arrêté du 17 septembre 2021 modifiant l'arrêté du 17 décembre 2018 portant nomination des
représentants du personnel au comité technique d'administration centrale**

NOR : EAEA2128213A

Le ministre de l'Europe et des affaires étrangères,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu la loi n° 2010-751 du 5 juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social et comportant diverses dispositions relatives à la fonction publique ;

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 21 mai 2014 modifié relatif à la création du comité technique d'administration centrale du ministère des affaires étrangères et du développement international ;

Vu l'arrêté du 4 juin 2018 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 17 décembre 2018 modifié portant nomination des représentants du personnel au comité technique d'administration centrale ;

Vu le courrier électronique de la CFTC-FAE-MAE en date du 16 juillet 2021 ;

Vu le courrier électronique de l'ASAM-UNSA en date du 24 août 2021 ;

Vu le courrier électronique de la CGT-MAE en date du 13 septembre 2021 ;

Vu le courrier électronique de la CFDT-MAE en date du 15 septembre 2021 ;

Vu le courrier électronique de l'USASCC en date du 16 septembre 2021 ;

Arrête

Article 1

L'article 1 de l'arrêté du 17 décembre 2018 susvisé est remplacé par les dispositions suivantes :

Sont nommés en qualité de représentants du personnel au comité technique d'administration centrale du ministère de l'Europe et des affaires étrangères pour un mandat de quatre ans :

Au titre du syndicat CFDT-MAE

Titulaires :

- Mme MAISONNET Marie
- M. TOULOUT Philippe
- M. LAVAL Franck

Suppléants :

- Mme LIJOUR Raphaëlle
- Mme PIRON Margot
- Mme CHAUVEAU-SOCHNIKOV Catherine

Au titre du syndicat ASAM-UNSA

Titulaires :
- M. ROY Franck
- M. BORG-OLIVIER Ludovic

Suppléants :
- M. PENARD-FRANC Marc
- Mme SANTAMARIA Nathalie

Au titre du syndicat CFTC-FAE-MAE

Titulaire :
- M. VERGEOT Eric

Suppléant :
- M. GRAND Alexis

Au titre du syndicat CGT-MAE

Titulaire :
- Mme LE MOAN Sabine

Suppléant :
- M. MAESTRONI Alain

Au titre de la liste USASCC

Titulaire :
- M. MARI Didier

Suppléant :
- Mme CARNEVILLIER Caroline

Au titre de la liste Solidaires Affaires Etrangères

Titulaire :
- Mme BOUJOT Annick

Suppléant :
- Mme TREILHAUD Florence

Au titre de la liste APMae

Titulaire :
- M. SPEHNER Claude

Suppléant :
- M. NGUYEN Phi-Ho

Article 2

La directrice générale de l'administration et de la modernisation est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires étrangères.

Fait à Paris, le 17 septembre 2021

Pour le ministre de l'Europe et des affaires
étrangères et par délégation

Le sous-directeur de la politique
des ressources humaines
Alexandre MOROIS